

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 février 2019

Etaient présents : M. POUJADE, Mme BRU Agnès, M. BRU Alexis, M. NADAL, M. DEMNI, Mme SANCHEZ, Mme SORROCHE, M. ALBERT, M. DENIS, Mme MOUSSAOUI, Mme ESCORISA-GRIMAUD, M. TORAN, M. BALARDY

Absents (excusés) : Mme GUTIERREZ, Mme DUBOIS, Mme BOUALAM,

Secrétaire de séance : M. POUJADE

Date de la Convocation : le 06/02/2019 / **Date d’Affichage** : le 07/02/2019

Objet de la délibération :

**MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D’UNE CANTINE SCOLAIRE :
DECLARATION SANS SUITE DU LOT 5 ET RELANCE D’UNE CONSULTATION POUR CE LOT**

Le lot 5 (Menuiseries Aluminium) est déclaré sans suite car le candidat se trouvait finalement dans l’un des cas d’interdiction de soumissionner, et que les autres candidats n’ont pas remis d’offre économiquement avantageuse. Le lot 5 doit être relancé selon une procédure adaptée.

Le Conseil Municipal :

- DECLARE sans suite le lot 5 (menuiseries aluminium) préalablement attribué à la société MALZAC
- DIT qu’une nouvelle consultation va être lancée pour ce lot
- PRECISE que l’ensemble des candidats qui avaient postulé pour ce lot seront informés de sa déclaration sans suite et du fait qu’il sera relancé selon une procédure adaptée à laquelle ils pourront candidater
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la préparation, la passation, l’exécution et le règlement de la présente consultation